

**Procès-verbal de la réunion tenue le mardi 10 septembre 2013 à Bruxelles, Bureau Fédéral.**

**APPROUVE**

**Présents:** MM. MERCIER, Vice-président -Pierre LEDENT, Secrétaire - Stefan DAMMAN – Renaud VILAIN – Wim SYMOENS

### **1. Préambule**

M. Francis Mercier prend la présidence de cette réunion.

### **2. Championnat 2013-2014 et courrier**

**2.1** La commission prend connaissance des inscriptions dans les catégories d'âge U13 et U11. 22 équipes inscrites pour les U13 dont 5 pour la série « Nationale » et 22 équipes pour les U11 dont 5 pour la série « Nationale ».

**2.2** Sur base des inscriptions, la Commission procède à la répartition dans les séries.

**2.3** Tour final pour les U13 et U11 : Etant donné qu'il y a une série « Nationale » et trois séries « Régionales » dans chacune des catégories, la Commission Sportive décide que le tour final se jouera de la manière suivante : Les trois premiers de la série « Nationale » sont directement qualifiés pour la finale à six équipes ; les deux premiers de chaque série « Régionale » jouent un tournoi et les trois premiers du tournoi sont qualifiés pour la finale à six équipes.

**2.4** La Commission Sportive prend connaissance du courrier du club de Tielt qui demande que pour les catégories d'âges U13 et U15 les filles puissent jouer une année supplémentaire par rapport aux garçons comme de par le passé.

Après avoir étudié la question, la Commission Sportive décide de ne pas changer le système actuel.

**2.5** La Commission Sportive prend connaissance de la démission du Directeur Technique Nationale, M. Patrick VAN PETEGHEM, et entérine cette dernière.

Le CA de la FRBN demande à la Commission de procéder à un appel à candidature sur base du profil que cette dernière a envoyé.

La Commission sportive décide d'attendre la réunion de la Cellule Sportive pour envoyer l'appel à candidature et ceci est motivé par le fait que la Commission Sportive désire connaître les objectifs et desiderata de la Fédération au sujet des équipes « Nationales ».

### **3. Divers**

**3.1** M. Renaud VILAIN présente un projet sur une « Application » qui permettrait aux clubs d'introduire eux même les résultats des matchs ainsi que les buteurs ainsi que d'autres informations relatives aux matchs et équipes.

Les résultats entrés par les clubs seront entérinés par le secrétaire de la CSWP qu'à partir du moment où il aura reçu la feuille de match.

MM. Pierre LEDENT et Renaud VILAIN propose de tester l'application durant la première partie du championnat ensuite de proposer cette application en test aux clubs de la « Super Ligue » lors de la seconde partie du championnat.

<b>RÉDACTION</b>	<b>APPROBATION</b>
<b>28/09/2013</b>	<b>10/01/2014</b>

Si cela fonctionne, cette application serait mise en ligne pour tous les clubs pour la saison 2014-2015. La Commission Sportive donne un accord de principe mais fait remarquer que cette application ne pourra être mise en route qu'après l'aval du CA de la FRBN.

3.2 M. Wim SYMOENS représentera la Commission Sportive lors de la réunion du calendrier pour les U11 et U13.

#### 4. Décisions

- Tour final U13 – U11 : voir point 2.3 du présent PV
- Age des filles dans les catégories U 13 et U11 : voir point 2.4 du présent PV
- Appel à candidature pour un DT : voir point 2.5 du présent PV

Le rapporteur,  
Pierre LEDENT,  
Secrétaire

**Prochaine réunion :**  
**Mardi 01 octobre 2013 – 18h15 – Bruxelles, Bureau Fédéral**

---

RÉDACTION	APPROBATION
28/09/2013	10/01/2014